

## DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) aux directives de la Communauté Européenne.

Dénomination

du/des produit/s: **ProLine**

- MemoTec-868 /-915 sous toutes ses variantes
- AstroTec-868 /-915 /-433 sous toutes ses variantes
- MonoTel-868 /-915 /-433 sous toutes ses variantes
- VarioTel-868 /-915 /-433 sous toutes ses variantes
- VarioTel plus-868, VarioTel plus 10- sous toutes ses variantes
- TempoTel-868 /-915 sous toutes ses variantes
- LumeroTel-868 /-915 /-433 sous toutes ses variantes
- UniTec-868 alle Varianten, UniClic-868
- SoloTel-868 alle Varianten, SoloClic-868
- Invio-868 alle Varianten

Description:

télécommandes murales et manuelles pour la commande de volets roulants et autres systèmes de protection solaire ou d'autres actionneurs.

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive CEM 2004/108/CE  
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2001  
EN 60730-1:2000, EN 60730-2-7:1991
- Directive R&TTE 1999/5/CE  
ETSI EN 301 489-3 V1.4.1  
ETSI EN 300 220-2 V2.1.2
- Directive RoHS 2002/95/CE

Beuren, le 17.10.2011



Ulrich Seeker  
-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-